

STAGES POUR LES ENFANTS À FOREST DOMAINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toutes les informations suivantes sont très importantes et il est indispensable de bien les lire. Merci d'avance. Ces directives et renseignements sont généralement similaires à ceux que vous trouverez dans tous les clubs de tennis en Belgique.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent se faire au secrétariat de Forest Domaine (150, avenue du Domaine à 1190 Bruxelles) ou via notre site web (www.forestdomaine.be).

Les parents sont tenus de renseigner au sein des formulaires toutes les informations demandées.

Lors de l'inscription, nous invitons les parents à nous signaler tout problème de santé ou de comportement.

L'Asbl se réserve le droit de ne pas accepter une inscription ou d'annuler un stage (au plus tard 7 jours avant le début du stage) en raison d'un nombre insuffisant de participants

Le paiement s'effectue soit en espèce au secrétariat, soit par virement bancaire au compte de l'ASBL SLO Tennis 732-0196517-46 ou IBAN : BE33 7320 1965 1746 ou BIC : CREGBEBB

Une inscription ne devient valable qu'après réception de son paiement total. En cas de non-paiement, l'enfant ne sera aucunement pris en charge.

MATERIEL et TENUE

La tenue des enfants doit être adaptée à la pratique sportive et aux conditions climatiques

- Tous les enfants reçoivent eau, grenadine et menthe à l'eau à volonté durant les stages
- Prévoir t-shirt, jupe ou short, chaussures adaptées. Songez aussi à une casquette en cas d'ensoleillement soutenu. Enfin, n'oubliez pas training, vêtement de pluie et tenue de remplacement en cas de risques d'intempéries
- Les vêtements fournis pour les stages multisports peuvent être salis lors de certaines activités.
- Les balles de tennis, les raquettes si besoin ainsi que tout le matériel sportif et pédagogique sont en prêt gratuitement.

ACCUEIL, HORAIRES, GARDERIE.

Nos stages ont lieu durant les vacances scolaires sur 5 jours du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 à l'exception des semaines contenant un jour férié (4 jours de stage). Le point de rassemblement des enfants est à l'intérieur du club-house

Un accueil gratuit est assuré à partir de 8h30 ainsi qu'une garderie entre 16h00 et 18h00

ABSENCE ET RETARD

En cas d'absence ou retard, il est expressément demandé aux parents de prévenir le responsable du stage ou le secrétariat le plus rapidement possible.

PERTE ET VOL

L'Asbl décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de vêtements ou objets personnels durant le stage.

DESISTEMENTS

- En cas de désistement 7 jours minimum avant le début du stage, le montant du stage est remboursé
 - En cas de désistement dans les 7 jours avant le début du stage, 50% du montant du stage est retenu
 - En cas de désistement dès le premier jour ou durant le stage, 100% du montant du stage est retenu
 - L'encadrement étant déjà prévu, tout comme l'investissement en matériel, seul le remboursement des repas sera possible.
- En cas de maladie en cours de stage, seuls les repas qu'il est possible d'annuler sont remboursés.

REMPLACEMENT

Afin de vous éviter l'éventuelle perte financière en cas de désistement, il vous reste aussi la possibilité de remplacer l'enfant en question par un autre de votre famille ou de vos connaissances. Ceci vous évite l'éventuelle perte financière. Mais cette possibilité est soumise à 3 conditions :

- le niveau tennistique du « remplaçant » doit être identique à celui du « remplacé »
- notre ASBL n'intervient aucunement dans les tractations financières et remboursements financiers éventuels. Ceux-ci se règlent entre les 2 familles.
- nous devons immédiatement être tenus au courant de toutes les coordonnées du stagiaire remplaçant

ASSURANCE

Les enfants inscrits aux stages sont assurés durant la période de stage par l'Asbl, et ce uniquement durant les horaires d'accueil.

Cette assurance RC exploitation de type scolaire est limitée au cadre du contrat proposé par l'assureur de l'Asbl. Les conditions générales sont disponibles sur simple demande.

Une fois les parents venus chercher leur enfant, la responsabilité de l'Asbl n'est plus engagée en cas d'accident.

En cas de malaise ou d'accident de l'enfant, les parents seront immédiatement avertis. S'ils ne sont pas joignables immédiatement et si l'urgence l'exige, le responsable fera appel à un médecin ou aux services de secours.

DROIT A L'IMAGE

L'encadrement est amené à prendre des photos ou des vidéos de vos enfants lors des activités afin de les mettre sur le site web de l'Asbl sans limite de temps.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou filmé durant les activités, nous vous demandons d'avoir l'amabilité de bien vouloir nous le communiquer par écrit au plus tard le premier jour du stage.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Les heures d'ouverture de notre secrétariat de mars à fin juin sont de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30 du lundi au dimanche.

Les heures d'ouverture de notre secrétariat de juillet à fin février sont de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30 du lundi au vendredi. Et de 9h30 à 12h00 le week-end.

Numéro de téléphone : 02/3470203

Numéro de fax : 02/3442981

Adresse e-mail : tennis@forestdomaine.be

Adresse : 150, avenue du Domaine à 1190 Bruxelles